



LETTRE OUVERTE DU RESEAU DES ASSOCIATIONS CHRETIENNES EVANGELIQUES DU CAMEROUN (RNCC) AUX DIFFERENTS CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 07 OCTOBRE 2018

Le 07 octobre 2018, les camerounais sont appelés à choisir le futur Président de la République pour les sept prochaines années. Face aux crises politiques, économiques, sociales et aux défis sécuritaires actuels, les chrétiens évangéliques du RNCC, aux côtés des autres camerounais, entendent faire connaître leurs convictions, aspirations et questionnements.

Qui sommes-nous ?

Le Réseau Nouvelle connexion Cameroun (RNCC) est un regroupement d'associations et églises évangéliques dont l'objectif est de proclamer et d'incarner le témoignage protestant évangélique dans toutes les sphères de la société.

Par chrétiens évangéliques, entendons les membres des églises, mouvements, associations et réseaux protestants et pentecôtistes qui se caractérisent par leur attachement à trois vérités fondamentales : 1) Ils croient que la Bible est la Parole de Dieu et qu'elle est, par conséquent, l'autorité souveraine pour toutes les questions de foi et de vie ; 2) Selon l'enseignement du Christ et des apôtres, ils croient qu'on ne naît pas chrétien, mais qu'on le devient par un acte de foi personnel en Jésus-Christ, mort et ressuscité. De ces deux points découle aussi 3) le désir de partager la Bonne Nouvelle du salut avec ceux qui ne la connaissent pas, donc une certaine priorité à l'évangélisation.

Il y a au Cameroun près de 500 000 chrétiens évangéliques issus des églises et mouvements protestants évangéliques et pentecôtistes¹ porteurs de préoccupations et d'attentes précises pour le Cameroun

Notre engagement part du commandement divin de rechercher le bien de la Nation dans laquelle Il nous a placés, car notre bonheur dépend du sien. Nous croyons que le salut inclut également la restauration en profondeur de tous les aspects de l'individu (physique, psychologique, émotionnel, spirituel), la présence et le témoignage évangélique dans toutes les sphères de la société.

¹ Enquête réalisée par le Ministère Prière Cameroun en 2018 sur le nombre de chrétiens appartenant aux églises et mouvements chrétiens ayant pour base doctrinale la nouvelle naissance dans leurs textes fondateurs (statuts et règlement intérieur).

Pourquoi cette lettre ?

L'objectif de cette lettre est d'attirer votre attention sur des sujets essentiels pour les chrétiens évangéliques du Cameroun, d'une part, et d'autre part, connaître vos propositions y relatives si vous êtes élus à l'issue du scrutin du 07 octobre 2018.

Nous sommes persuadés et convaincus que notre espérance du paradis ne nous dédouane pas de l'obligation de travailler au bien-être de la Nation, mais qu'au contraire elle nous oblige à nous investir pour le bonheur durable de notre patrie.

Parce que nous proclamons que l'Eternel est notre berger²...

Nous ne céderons ni à la crainte ni à la peur³ qui s'installent et angoissent notre génération, Au sein de la désespérance, nous voulons être témoins et porteurs de paix et d'espérance⁴.

Parce que nous sommes appelés à prier, honorer et bénir les autorités⁵,

Nous renonçons à toute parole, attitude ou prise de position qui exprimerait le dénigrement, le mépris ou le déshonneur envers un candidat ou les personnages publics en général.

Appelés à bénir et à rechercher le bien de notre pays⁶, nous choisirons toujours ce qui encourage, bâtit et valorise à la fois les personnes et les initiatives, en renonçant à tout cynisme et à tout pessimisme.

Avant d'aborder les différentes préoccupations des chrétiens évangéliques, **nous vous recommandons**, fort de l'expérience des précédentes élections et des principes éthiques qui devraient régir une élection présidentielle en contexte démocratique, *de ne pas inciter à la haine tribale, religieuse ou à une quelconque xénophobie ; de faire preuve de respect mutuel en évitant toute forme de dénigrement ; de respecter le processus électoral et d'éviter toute incitation à la violence.*

LES THEMATIQUES CONSTITUANT DES SUJETS DE PREOCCUPATIONS POUR LES CHRETIENS EVANGELIQUES

La liberté religieuse au Cameroun

Le sujet primordial en relation avec la problématique de la liberté religieuse est la question de la légalisation des églises et mouvements évangéliques et pentecôtistes chrétiennes et celle de leur fermeture.

² L'Eternel est notre berger Psaume 23

³ Nous ne céderons ni à la crainte ni à la peur : Jérémie 42v11 ; Mat 10v28 ; Jean 14v1 ;

⁴ Porteurs de paix et d'espérance : Ps 71v5 ; Rom 8v20-24 ; Rom 15v13 ; Hébr 6v19 ; 1 Pi 3v15

⁵ Nous sommes appelés à prier, honorer et bénir les autorités : Rom 13v1-7 ; 1 Tim. 2v14 ; 1 Pierre 2v17

⁶ Rechercher le bien de notre pays : Prov 11v11 ; Jér 29 v4-7

La Loi N° 90-53 du 19 décembre 1990 garantit la liberté d'association. Les associations religieuses doivent être autorisées par décret du Président de la république après avis du Ministre chargé de l'administration territoriale. La tolérance administrative a favorisé l'émergence des regroupements religieux de toutes natures semant la confusion entre les associations religieuses sérieuses et les organisations aux pratiques douteuses. Depuis 1996, les autorités compétentes ont opté pour la suspension de plusieurs églises et la mise en veilleuse de toutes les demandes d'autorisation de création des églises évangéliques et pentecôtistes, portant ainsi une atteinte à la liberté fondamentale de religion. Plusieurs églises chrétiennes évangéliques désireuses de respecter la Loi fonctionnent malheureusement dans la clandestinité ou sont obligées de « sous-louer » les autorisations des églises qui en possèdent une.

Question : Allez-vous délivrer des autorisations de fonctionnement aux églises ayant satisfait aux critères et exigences prévus par les cadres législatif et réglementaire ?

Promotion de la famille

La famille a un rôle prépondérant dans l'équilibre et le développement de toute société. La crise familiale est à l'origine de nombreux maux dont souffre la société camerounaise.

LEGALISATION DE L'HOMOSEXUALITE

La libéralisation des relations homosexuelles est d'actualité. L'homosexualité vient renverser le modèle de base du mariage qui n'est plus défini comme l'union d'un homme et d'une femme comme le précise la loi camerounaise⁷ et divine⁸, mais comme l'union de deux personnes. Ce style de vie pervertit les valeurs morales et chrétiennes de la famille. Certains pays ont légalisé le mariage homosexuel, mais au Cameroun cette pratique demeure un délit puni par le code pénal.

Question : Etes vous pour ou contre la légalisation de l'homosexualité ?

L'AVORTEMENT

L'avortement est prohibé tant au plan religieux que légal⁹. Le droit à l'avortement est strictement encadré et limité à deux cas précis : la nécessité de sauver la mère d'un péril grave pour sa santé et la grossesse issue d'un viol¹⁰.

⁷ Article 52 alinéa 3 de l'ordonnance du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état physique des personnes

⁸ Genèse 2 : 24 et Lévitique 18 :22

⁹ Article 337 du code pénal

¹⁰ Pourvu qu'il soit réalisé dans les premiers mois de la grossesse, pratiqué par un praticien dans un centre hospitalier public ou dans une clinique privée autorisée, et effectué après une autorisation du Ministère Public qui délivre une attestation sur la matérialité des faits (Article 339 du code pénal)

Question : Allez-vous maintenir les dispositions légales en vigueur relatives à l'avortement ?

PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE CONTRE LA DEPRAVATION DES MOEURS

Les jeunes en général et les enfants en particulier représentent la couche de la société la plus vulnérable face au poids des canaux de l'information et de la communication. Au travers de la musique, des émissions radios et télévisées, de l'Internet, et de la presse, les enfants sont entraînés dans un monde qui leur communique des pensées et des styles de vie dont la maîtrise leur échappe.

La consommation incontrôlée des programmes télévisés est cause de nombreux dérapages au milieu de la jeunesse tels que l'addiction à la drogue, le proxénétisme, la violence urbaine, le terrorisme, l'indécence vestimentaire, l'homosexualité.

Pourtant, Il existe au Cameroun un conseil national de la communication depuis 1990 dont l'une des missions est la protection de l'enfance et de la jeunesse dans les médias. S'agissant du livre scolaire, la circulaire N° 002/CAB/PM du 23 Novembre 2017 sur les principes régissant la filière du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques au Cameroun prévoit que le livre scolaire doit promouvoir les valeurs culturelles nationales et les valeurs morales universelles.

Question : Quelles sont les mesures que vous proposez pour veiller au suivi effectif des programmes des médias et des livres scolaires afin qu'ils ne soient plus des véhicules des valeurs immorales ?

LE SORT DES VEUVES

Après la mort de leurs maris, les femmes vivent parfois une période de veuvage très difficile. Des rites de veuvage inhumains et dégradants et le lévirat leur sont parfois imposés. A cela s'ajoutent les difficultés liées au manque de moyens financiers pour assumer les charges d'alimentation, de santé, de scolarité, d'habillement et d'habitat des enfants ; le non-respect des droits successoraux, les longues formalités administratives pour l'obtention de la pension de veuve.

Question : Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour la promotion et la protection des droits des veuves au Cameroun ?

Gouvernance institutionnelle et sécurité

FORME DE L'ETAT

Une des attentes des populations porte sur le modèle de gouvernance le plus approprié pour promouvoir le développement local. L'accès aux services

sociaux de base (eau, électricité, routes, écoles, centres de santé fonctionnels) demeure problématique. Depuis 1996, le Cameroun s'est engagé dans un processus de décentralisation, mais ses effets sont mitigés.

Question : Quelle forme de l'Etat allez vous adopter: décentralisation, fédéralisme ou régionalisation ?

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour l'implémentation de l'option que vous envisagez ?

LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption demeure un fléau majeur au Cameroun. En 2017, le Cameroun est le 28^{ème} pays le plus corrompu sur un total de 180 selon l'indice de perception de la corruption de Transparency international¹¹. Elle est un problème éthique. Elle avilit la dignité humaine et a des conséquences économiques importantes. Selon les chiffres de la Commission nationale anti-corruption (CONAC), l'Etat du Cameroun a perdu en 2015, 171 milliards 843 millions 983 mille FCFA du fait de la corruption ou des infractions assimilées.

Question : Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption ?

LA PAIX ET LA SECURITE AU CAMEROUN

Le Cameroun est actuellement en proie à des troubles dans les régions anglophones, à l'Extrême-Nord et à l'Est du Cameroun. Nous sommes préoccupés par ces situations qui mettent à mal la paix au Cameroun et compromettent les objectifs de développement.

Question : Que comptez-vous faire pour résoudre la crise anglophone ?

Croissance économique et bien-être social

ECONOMIE

Après avoir culminé à 3,2% en 2017, la croissance économique au Cameroun atteindra 4% en 2018, selon les prévisions du FMI¹², largement en deçà de l'ambition d'une croissance à deux chiffres.

¹¹ Source : <https://www.investiraucameroun.com/gouvernance/2202-10318-de-145e-en-2016-a-153e-en-2017-le-cameroun-chute-encore-dans-lindice-de-perception-mondiale-de-la-corruption>

¹² <https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/1107-11105-le-fmi-confirme-le-relevement-de-la-croissance-economique-au-cameroun-en-2018-a-4>

Question : Quels sont vos objectifs et stratégies pour une croissance économique du Cameroun durant les sept prochaines années ?

EMPLOI :

Selon les statistiques officielles, le taux de chômage oscille entre 4 et 5 % tandis que plus de 70 % de la population en âge de travailler se trouve en situation de sous-emploi avec des revenus moyens de moins de 50 000 FCFA alors que le coût d'un appartement décent de deux chambres à Yaoundé et à Douala se situe entre 60 000 et 100 000 FCFA.

Question : Quelles solutions préconisez-vous pour réduire la proportion de chômage et de sous-emploi au Cameroun ?

POUR UNE COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE ?

Selon le ministère de la santé, seuls, 6,4 % de camerounais bénéficient d'une assurance-santé¹³. Ce sont essentiellement les plus nantis, travaillant dans des structures ou organisations octroyant l'assurance maladie à leur personnel. Cependant, la grande partie de la population doit elle-même financer les soins de santé. Malheureusement, le chômage, le sous-emploi et l'insuffisance des ressources financières ne leur permettent pas de le faire. Ils sont souvent contraints de voir mourir leurs enfants, faute d'argent. Un sondage réalisé en ligne auprès des médecins du Cameroun a révélé que 90 % des médecins enquêtés déclarent avoir été témoin d'un décès dans les formations hospitalières, faute de moyens financiers et matériels. Des réflexions ont été initiées par le gouvernement en vue d'une couverture santé universelle.

Question : Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élus pour assurer une couverture santé universelle effective ?

ÉDUCATION

Le système éducatif actuel de notre pays est un héritage de la colonisation. Le développement des facultés intellectuelles, physiques et morales des citoyens ne prend pas prioritairement en compte leur environnement et leur culture singulière comme l'ont suggéré les états généraux de l'éducation en 1995 et de la culture en 1991. Par conséquent, le problème de l'emploi demeure un fléau social sans cesse croissant avec une ambiguïté tentaculaire. La fuite des cerveaux et son corollaire d'immigration tous azimuts qui cristallisent le mal-être social, la délinquance et la paupérisation rampante dans notre pays reflètent à suffisance le grand problème de la crise de l'éducation dans notre contexte.

¹³ <https://actucameroun.com/2018/04/11/cameroun-journee-mondiale-de-la-sante-seulement-64-de-camerounais-couverts-par-une-assurance/>

Question: Quelle est votre stratégie pour résoudre la crise de l'éducation au Cameroun ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux préoccupations des chrétiens évangéliques du Cameroun, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Yaoundé le 20 septembre 2018

Rev. Bakker Nongni,



Rapporteur de la Commission Ethique
et Politique Réseau Nouvelle
Connexion Cameroun

Rev. Paul Mbangang



Coordonnateur Général du Réseau
Nouvelle Connexion Cameroun

A propos

Le Réseau Nouvelle Connexion Cameroun est un regroupement d'associations et églises évangéliques dont l'objectif est de proclamer et d'incarner le témoignage protestant évangélique dans toutes les sphères de la société

Pour plus d'informations au sujet de l'initiative du RNCC pour les élections présidentielles 2018 au Cameroun, veuillez contacter : Rev Bakker Nongni, RNCC ; Tel : 677986327